



APPEL A LABELLISATION

Constellations de Metz

3^{ème} édition – Du 20 juin au 7 septembre 2019

Pôle Culture de la Ville de Metz
Mairie de Metz
Pôle Culture Service Action Culturelle
B.P. 21025 / 57036 METZ Cedex 1
poleculture@mairie-metz.fr
+33 (0)3 87 55 54 56

Contexte :

Dans le cadre de son festival "Constellations de Metz " 2019, la Ville de Metz lance un appel à labellisation à destination des institutions et des associations culturelles messines porteuses d'un projet d'art visuel. Cette démarche vise à valoriser des projets existants durant l'été 2019 en labellisant dans la programmation du festival des expositions ou installations d'art contemporain. Les projets labellisés bénéficieront d'une aide financière concernant les frais afférents à la mobilisation des intervenants artistiques, dans la limite de **1 000 € TTC**.

L'esprit de l'événement "Constellations de Metz" :

Exigeante et accessible, la programmation du festival est construite autour d'un fil rouge : les arts numériques, en lien avec l'identité "Art & Tech" du territoire messin. Ce festival permet d'inscrire plus visiblement et de façon encore plus qualitative la Ville de Metz comme une capitale culturelle, auprès d'un public régional mais aussi venu de France et de l'étranger.

En 2018, ce sont 950 000 spectateurs qui ont profité des parcours artistiques, des expositions, des concerts et des spectacles tout au long de l'été.

Plus d'informations sur le festival : www.constellations-metz.fr

Le public ciblé :

- Les messins
- Les touristes culturels et en séjour à Metz
- Les visiteurs de proximité (régionale et transfrontalière)
- Les amateurs d'art contemporain.

1. Objectifs

- Labelliser un projet artistique prévu à Metz durant l'été 2019 et dont l'intention artistique est dans l'esprit de "Constellations de Metz"
- Soutenir l'intervention d'un artiste innovant et de qualité
- Faire vivre un lieu (structures associatives, galeries...)
- Proposer une installation artistique aux visiteurs de "Constellations de Metz"
- Participer à un festival à dimension nationale et transfrontalière
- Bénéficier d'une couverture presse et média importante

2. Les critères de sélection

- Le projet devra obligatoirement se dérouler dans une période autour du 20 juin et jusqu'au 7 septembre.
- La structure porteuse devra avoir son siège social à Metz et mener son action à Metz.
- Caractère innovant, créatif, contemporain et originalité de la démarche artistique.
- Qualité et reconnaissance des artistes intervenants.

3. Le calendrier

- Dépôt des dossiers de candidature le **31 janvier 2019**, dernier délai
- Résultat de la sélection le **18 février 2019** au plus tard

4. La composition du comité de sélection

L'Élu à la Culture et les représentants du Pôle Culture de la Ville de Metz composeront le comité de sélection. Des représentants d'acteurs locaux pourront également être sollicités pour composer le comité.

5. Aide financière

L'aide financière de la ville prendra la forme d'une facturation de la structure organisatrice à hauteur maximum de **1 000 € TTC**. Elle portera sur les coûts afférents aux venues de l'artiste exposant (repérages, transports, frais de bouche, hébergement...).

Un état de dépenses et des pièces justificatives à hauteur de l'aide sollicitée sera demandé.

6. Valorisation des projets labellisés

La Ville de Metz accompagnera cette labellisation d'une aide à la communication puisque les projets retenus seront valorisés dans la programmation du festival Constellations de Metz (brochures, dépliants, programmes, réseaux sociaux...). Le porteur de projet devra apposer le logo "Constellations de Metz" sur tous ses documents de communication.

7. Les modalités de participation

Les candidats transmettront avant le **31 janvier 2019** un dossier en format numérique (document pdf) à : poleculture@mairie-metz.fr

Nous vous demandons de bien vouloir privilégier les envois de vos dossiers via des services de transfert de fichiers du type Wetransfer (**Dropbox exclu**).

Il est impératif que l'intitulé de tous les fichiers qui composent le dossier de candidature commence par le nom de famille du participant ou le nom du collectif (ex. pour le participant M. Dupont : "dupont_cv.pdf", etc.).

Renseignements complémentaires : Pôle Culture : 03 87 55 54 56

Dossier à remplir :

Nom du porteur de projet :

.....
.....

Adresse :

.....
.....

Code postal :

.....
.....

Ville :

.....
.....

Tél :

.....
.....

Mail :

.....
.....

Site internet :

.....
.....

N° SIREN :

.....
.....

N° SIRET :

.....
.....

Avez-vous déjà participé à un événement organisé par la Ville de Metz : oui – non

Nom du projet proposé :

.....
.....

Discipline :

.....
.....

Création originale : oui – non

Noms des partenaires éventuels (mécène, société technique et logistique, structure culturelle...)

.....
.....

LE PROJET :

- Titre du projet :

.....

- Typologie principale du projet (ex : exposition, création audiovisuelle et multimédia, spectacle vivant...) :

.....

- Objectif du projet :

.....
.....
.....
.....

- Public(s) visé(s) :

.....
.....

- Calendrier de mise en œuvre du projet :

.....
.....

- Lieu(x) :

.....

- Date(s) :

.....

- Court descriptif du projet :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Documents à joindre :

1. Présentation de la structure / association (historique de l'association, curriculum vitae, biographie)
2. Présentation des artistes et de leurs références
3. Budget prévisionnel (dépenses et recettes) du projet avec mention des financeurs et partenaires sollicités
4. Copie de l'attestation d'assurance en cours de validité pour les structures (associations, établissements culturels)
5. Relevé d'identité bancaire
6. Ensemble des supports de présentations nécessaires à la bonne réception de votre projet (CD, DVD, plaquette) à l'adresse suivante :

**Mairie de Metz
Pôle Culture - Service Action Culturelle
B.P. 21025
57036 METZ Cedex 1**